

Procès-verbal

**Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 22 avril 2025, à 18h, à la salle polyvalente**

Présences :

Naouel Moha

Martin Dugas

Louis-Philippe Joly

Bernard Morrow

Mélanie Dupras

Cibele Ruas (virtuel)

David Trottier Turcotte (virtuel)

Carole Mereb

Souhila Guernane

Absence :

Esther Lemieux Laferriere

Maude Campagna

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 18h06.

2. Parole au public

Personne n'est présent. Pas de point.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour [ADOPTION]

Proposé par Naouel Moha, secondé par Souhila Guernane

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 mars 2025 [ADOPTION]

- Modification demandée au Point 8. *Lorsque l'enseignant (e) s'absente, le S.E.C. (soutien en classe) est aidant pour le suppléant et apporte une sécurité aux élèves.*

- Modification au point 7.1. Préciser que c'est pour le projet informatique

Proposé par Mélanie Dupras et secondé par Naouel Moha.

5. Suivis

5.1. Question aux élèves [INFO.]

Le Conseil d'élèves s'est rencontré la semaine dernière et ils ont listé plusieurs idées. M. Morrow nous donne la liste.

Mme Moha va nous les compiler et les membres du conseil d'établissement seront invités à voter.

5.2. Traiteur Le Doral et choix de traiteur [INFO.]

À partir d'une soixante d'élèves utilisant le service de traiteur quotidien, nous devons utiliser le service de traiteur du centre de service si celui-ci est disponible. L'année passée, on a pu choisir ce que nous préférons puisque l'école George Vanier n'était pas en mesure de nous fournir les repas.

Mme Bernier a envoyé les commentaires reçus lors de la question aux parents au propriétaire du traiteur Le Doral. Elle préconise de mettre de la pression sur le traiteur actuel puisque nous n'avons pas tellement d'options d'autres traiteurs.

5.3. Service de garde pendant l'AGA du 10 septembre 2025 [INFO.]

Durant la rencontre des parents et l'AGA en septembre 2024, quelques éducatrices s'étaient portées volontaires pour assurer la garde des enfants après les heures du service de garde pour que les parents qui n'avaient pas d'option pour la garde de leurs enfants puissent quand même assister à la rencontre des parents et à l'AGA.

Puisqu'il y a eu plusieurs enfants qui se sont inscrits l'année passée, le CÉ propose que l'année prochaine on offre ce service encore une fois et qu'on demande aux éducatrices volontaires d'assurer la garde des enfants pendant période de la rencontre des parents suivi de l'AGA.

M. Dugas indique qu'on ne peut pas statuer pour le moment puisqu'on ne connaît pas les affectations d'éducatrices pour l'année prochaine. Il le demandera à la rentrée aux éducatrices qui le voudraient.

Il est également proposé de demander que les élèves de l'école Sophie Barat fassent du bénévolat pour aider les éducatrices volontaires.

Il est proposé de procéder à une inscription électronique pour limiter le nombre d'enfants pouvant être surveillés pendant la soirée et où on pourrait potentiellement y mettre un coût.

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

6.1. Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement [INFO.]

⇒ quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire

⇒ Cahier s'adressant aux membres de CÉ et aux directions d'établissement

⇒ Fiche #13 – Rapport annuel du Conseil d'établissement

6.2. Processus de sélection des élèves 2026-2027 [ADOPTION]

M. Dugas présente le nouveau document qui est presque identique à celui de l'année passée (nouvelles dates).

Proposé par Carole Mereb secondé par Naouel Moha.

6.3. Sorties scolaires et activités éducatives [APPROBATION]

Les deux sorties Anime Action et le voyage des 602 sont proposés par Souhila Guernane et secondés par Naouel Moha.

6.4. Organisation scolaire [INFO.]

On prévoit 305 élèves pour 2025-2026. Le même nombre de classes.

L'école a précisé au CSSDM qu'elle préfère garder les ressources actuelles et qu'il n'y a pas assez de besoin en orthophonie.

Statut quo pour les services offerts :

- Psychoéducatrice 4j/semaine
- T.E.S. (technicienne en éducation spécialisée) 5j/semaine
- Orthopédagogue 5j/semaine

6.5. Budget de l'école 2024-2025 [INFO.]

M. Dugas nous présente le budget à ce jour.

6.6. Projet entrepreneuriat [APPROBATION]

12 élèves du 3e cycle ont formé 3 entreprises. Une équipe fait des gaufres, une autre des pendentifs et la 3e des bougies odorantes.

Mme Maude Campagna demande l'autorisation du CÉ pour vendre des produits de ces 3 entreprises lors de la foire aux livres.

Le montant amassé servira à un diner pizza pour les élèves du parascolaire et le surplus servira pour du matériel de science non-périssable.

L'argent récolté sera encaissé au fond 4. La résolution du CÉ permettra de transférer un montant au fond 9 (pour acheter le matériel de science).

La résolution est proposée par Mme Naouel Moha et secondée par Souhila Guernane.

6.7. Projet éducatif [INFO.]

Pas de point sur ce sujet à partager.

6.8. Voyage à Ottawa classe 602 [APPROBATION]

Le CÉ autorise que le montant de 1000\$ qui sera reçu du député (à la suite de la demande soumise par les élèves de 6e année pour leur voyage à Ottawa) soit transféré du fond 4 et donné aux 5e années pour leur voyage à Ottawa.

Mme Carole Mereb propose et Mme Naouel Moha seconde.

6.9. Listes matériel scolaire 2025-2026 [APPROBATION]

Le CÉ approuve les listes de matériel scolaire. Proposé par Souhila Guernane et secondé par Naouel Moha

7. Informations de diverses instances

7.1. Présidence du conseil d'établissement

Discussion autour du projet informatique :

C'est la 3e cohorte cette année du projet informatique. Le parascolaire a été ouvert aux élèves de 4e et 5e année. Il y a eu un problème par rapport au nombre d'élèves lors de l'inscription – 17 élèves au lieu de 12. Pour le futur, il ne faut pas accepter les élèves qui ne sont pas sur nos listes d'inscriptions.

Ce n'est pas évident d'accepter les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde puisque les bénévoles pour l'activité doivent être présents dès 15h40 pour prendre en charge les élèves. De

plus, les élèves qui ne sont pas inscrits au SDG doivent quitter par le secrétariat. Si les élèves n'ont pas l'autorisation de quitter seul, les bénévoles doivent attendre le parent. C'est une responsabilité importante pour des parents bénévoles. Devrait-on limiter l'inscription aux élèves inscrits au SDG uniquement?

Comment faire perdurer cette activité ? Ça prend des parents bénévoles.

7.2. Direction d'école

L'activité *Jamais sans mon casque* aura lieu le 15 mai pour les 3e à 5e année.

Une rencontre aujourd'hui a eu lieu pour le réaménagement de la cour. Rencontre la semaine prochaine pour décider le choix d'aménagement parmi les propositions du CSSDM.

On a de l'argent pour faire un terrain de soccer clôturé, une section couverte pour la classe extérieure et un petit réaménagement. On va commencer avec ça. On ne va pas prendre du gazon synthétique, bancs et tables pour la classe extérieure. Ce sont des ajouts qu'on pourra faire par la suite.

Les mentions d'honneurs aux élèves se feront demain.

La soirée des finissants aura lieu le 13 juin 2025. Le comité travaille dessus. Un album sera fait (financé par la Fondation).

7.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

Rappel de l'importance que les écoles travaillent avec leurs partenaires du quartier.

L'intelligence artificielle commence à être évaluée par le CSSDM pour contrer le décrochage scolaire.

À la suite de la fin de l'entente tripartite (ministère de l'éducation, écoles, villes) pour l'utilisation des gymnases et locaux des écoles par d'autres organismes, une nouvelle entente est en négociation.

7.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Pas de points à partager.

7.5. Organisme de participation des parents (OPP)

Pas de points à partager.

7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Campagne pour la vente des plants potagers terminée.

Souper spaghetti ce jeudi.

7.7. Comité cour d'école

La première pelletée de terre est prévue en novembre 2025. Ce sera le CSSDM qui gèrera les travaux. On a le montant initial pour débiter, mais il faut faire des choix maintenant avec ce qui sera fait en premier avec le montant que nous avons.

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

M. Dugas mentionne que c'est la semaine des secrétaires et remercie Mme Madina.

Le conseil d'élèves va animer des activités pour la semaine de l'activité physique (fin mai). Beaucoup d'élèves sont impliqués.

Une nouvelle édition de la Foire aux livres se prépare.

9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h00.